852 (2008-2009) — N° 3

PARLEMENT WALLON

SESSION 2008-2009

3 NOVEMBRE 2008

PROJET DE DÉCRET

relatif à l'organisation du transport médico-sanitaire *

AMENDEMENT

proposé par

Mme I. Simonis et Consorts

* Voir Doc. **852** (2008-2009) – N[os] 1 et 2.

site internet : www.parlement-wallon.be
email : mail@parlement-wallon.be

PROJET DE DÉCRET

relatif à l'organisation du transport médico-sanitaire

AMENDEMENT

L'article 7 du projet de décret est supprimé.

Les articles 8 à 16 sont renumérotés en conséquence.

JUSTIFICATION

Le mécanisme de plainte étant à présent généralisé à toutes les matières concernant l'action sociale et la santé via le projet de décret portant rationalisation de la fonction consultative pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution, il convient d'abroger les dispositions particulières visant la possibilité d'introduire une plainte.

I. SIMONIS

J.-P. PROCUREUR

M. WILLOCQ

P.-O. DELANNOIS